



## ARRETE N° 143 718

### **Portant composition du jury et nomination des correcteurs et examinateurs spécialisés des concours d'accès au cadre d'emplois de conservateur territorial du patrimoine, session 2023**

**Le président du Centre national de la fonction publique territoriale, François DELUGA,**

- VU** le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.451-9, et L.325-1 et suivants ;
- VU** le décret n° 91-839 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine ;
- VU** le décret n° 2008-288 du 27 mars 2008 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conservateurs territoriaux du patrimoine ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 142478 du 27 janvier 2023 portant ouverture de concours (un concours externe et un concours interne) pour le recrutement dans le cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine (session 2023) publié au Journal officiel de la République française du 11 février 2023 ;

## ARRETE

**Article 1 :** Le jury des concours externe et interne d'accès au cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine, organisés au titre de l'année 2023, est ainsi composé :

Mme Delphine Christophe, conservatrice générale du patrimoine, présidente  
M. Bruno Gaudichon, conservateur territorial en chef, vice-président

*Membres du corps des conservateurs du patrimoine ou du corps des conservateurs du patrimoine de la ville de Paris ou du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine :*

Mme Amy Benadiba, conservatrice territoriale du patrimoine  
Mme Marie-Laure Griffaton, conservatrice générale du patrimoine  
Mme Gwénaëlle Marchet-Legendre, conservatrice en chef du patrimoine  
M. Guillaume Nahon, conservateur général du patrimoine  
M. Florian Stalder, conservateur territorial en chef du patrimoine

*Personnalités scientifiques et universitaires :*

M. Etienne Anheim, enseignant-chercheur, directeur des études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales  
M. Thierry Dufrene, professeur des universités  
Mme Estelle Leutrat, maître de conférences  
M. Dominique Pieri, professeur des universités

*Personnalités qualifiées :*

Mme Julie Gobert, conseillère municipale de Champs-sur-Marne, conseillère départementale de Seine-et-Marne  
Mme Julie Pellegrin, conservatrice territoriale en chef du patrimoine – directrice de Grand Patrimoine de Loire-Atlantique  
M. Emmanuel Roux, conseiller maître à la Cour des comptes  
M. Patrick Thil, adjoint au maire de Metz, conseiller départemental de Moselle

**Article 2 :** Sont désignés en qualité de correcteurs spécialisés pour la deuxième épreuve d'admissibilité du concours externe et du concours interne et, le cas échéant, d'examineurs spécialisés pour la première épreuve d'admission du concours externe :

M. Raphaël Angevin, conservateur en chef du patrimoine  
Mme Gaëlle Beaujean, agente contractuelle  
M. Vincent Blanchard, conservateur en chef du patrimoine  
Mme Isabel Bonora Andujar, conservatrice du patrimoine  
Mme Stéphanie Brouillet, conservatrice du patrimoine  
M. Pierre Chancerel, conservateur du patrimoine  
M. Cyril Daydé, conservateur en chef du patrimoine  
M. Mathieu Deldicque, conservateur en chef du patrimoine

Mme Ariane Dor, conservatrice du patrimoine  
M. Jacques Dubois, maître de conférences  
Mme Emilie Gandon, conservatrice du patrimoine  
M. Ewen Ihuel, conservateur du patrimoine  
Mme Anne Lambert, conservatrice en chef du patrimoine  
M. Cédric Magniez, conservateur du patrimoine  
Mme Anne Médard, conservatrice territoriale en chef du patrimoine  
Mme Magali Mélandri, conservatrice en chef du patrimoine  
Mme Elise Nectoux, conservatrice du patrimoine  
M. Julien Rousseau, conservateur du patrimoine  
Mme Magdalena Ruiz Marmolejo, conservatrice du patrimoine  
M. Jonathan Truillet, conservateur en chef du patrimoine  
Mme Olivia Voisin, conservatrice territoriale en chef du patrimoine

**Article 3 :** Sont désignés en qualité de correcteurs et d'examineurs spécialisés pour les épreuves de langue du concours externe et du concours interne :

*Allemand*

M. Romain Hassan, professeur agrégé  
Mme Lan Phuong Phan, professeure agrégée

*Anglais*

M. Emmanuel Alvarez Zubillaga, professeur de chaire supérieure  
Mme Catherine Amandolese, maître de conférences  
Mme Rienkje Bijleveld, professeure agrégée  
M. Aurélien Hazard, professeur agrégé  
M. Maxime Shelledy, professeur agrégé  
Mme Alexiane Sutton, professeure agrégée

*Arabe*

Mme Sanaa Khalaf, professeure certifiée  
Mme Dounia Vercaemst, professeure agrégée

*Chinois*

M. Yanru Li, professeur agrégé  
Mme Priscille Ngan, professeure certifiée

*Espagnol*

Mme Zoé Altmayer Henzien, professeure agrégée  
M. Ricardo Rodriguez Pérez, professeur à l'Institut Cervantes

*Grec ancien*

Mme Mathilde Aussedat, professeure agrégée  
Mme Hélène Deneux, maître de conférences

*Hébreu ancien*

Mme Gabrielle Atlan, maître de conférences  
M. Joseph Tedghi, professeur des universités

*Italien*

Mme Alexandra Gompertz de Laharpe, professeure agrégée  
Mme Charlotte Ostrovsky-Richard, professeure agrégée

*Japonais*

M. Laurent Nespoulous, maître de conférences  
Mme Masako Onishi, professeure à l'association culturelle franco-japonaise

*Latin*

Mme Claire Devère, professeure agrégée  
M. Pierre Reinert, professeur agrégé

*Russe*

M. Dominique Samson, maître de conférences  
Mme Marie Stachowitsch, professeure agrégée

**Article 4 :** En cas d'impossibilité pour la présidente de poursuivre sa mission, elle serait remplacée par M. Bruno Gaudichon, vice-président.

**Article 5 :** L'ampliation du présent arrêté est adressée au préfet de Paris.

**Article 6 :** La directrice générale du Centre national de la fonction publique territoriale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 juin 2023

  
François DELUGA